

## **Communiqué de professeurs de philosophie**

En cette année exceptionnelle, il nous est demandé à nous, professeurs de philosophie en lycée et examinateurs au baccalauréat, de corriger cet examen dans des conditions absolument contraires à notre éthique.

- Dans le contexte d'une année scolaire perturbée par divers confinements, le nombre d'heures d'enseignement réel a varié du simple au double d'un établissement à l'autre. L'absence de directives nationales a laissé toute liberté aux établissements de décider de l'organisation des cours en distanciel ou présentiel. Comment admettre que l'institution elle-même nous demande de sacrifier notre déontologie en évaluant des travaux réalisés dans des conditions d'une si criante inégalité ? Selon quels critères juger des copies dont l'anonymat occulte ces différences de préparation ? La disparité des situations rend impossible le travail d'évaluation pédagogique équitable et objectif auquel nous sommes engagés par conscience professionnelle, et nous refusons de noter au hasard.
- Nous avons appris il y a quelques jours seulement que nous ne corrigerons pas les copies réelles des élèves, mais leur version numérisée. Nous contestons cette décision prise sans la moindre concertation, symptôme d'une transition numérique imposée à marche forcée à l'ensemble de la société. Cette évolution est à nos yeux écologiquement désastreuse ; pédagogiquement dommageable ; physiologiquement dangereuse ; socialement injuste ; philosophiquement absurde ; en outre c'est un déni de démocratie.

Dans diverses disciplines, la mise en garde contre les dégâts environnementaux du numérique fait partie du programme à enseigner. Comment garder une cohérence et une crédibilité face aux élèves si les évolutions qu'on nous impose sont en contradiction flagrante avec les connaissances que nous sommes chargés de transmettre ? Comment justifier de se plier à une évolution nocive dictée en l'absence de toute procédure démocratique, sans la moindre discussion collective ni consultation, au sein même de l'institution supposée transmettre les valeurs de la République ? Enfin, alors que certaines études observent une dégradation de l'attention proportionnelle au temps de lecture sur écran, comment tolérer ce qui dénote à la fois une mise en danger des facultés cognitives des enseignants et un mépris du travail des élèves ?

Forts de ces questionnements et convictions, nous demandons donc pour cette année le retrait de l'ordre de corriger des copies numérisées impossibles à évaluer sérieusement ; et pour les années suivantes, que l'on nous permette de corriger les copies réelles des élèves, et non leur ersatz digital, ne souhaitant pas participer à une transformation qui va à l'encontre de toutes nos convictions d'enseignants et de citoyens.

**« QUAND ON DIT OUI, C'EST POUR LA VIE.  
ALORS LÀ C'EST NON. »**